



Institut Bischoffsheim **ib**

Institut Bischoffsheim

Enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles



Notre projet d'établissement

Entité **Blanchisserie**

Rue de la Blanchisserie, 52

1000 Bruxelles

Tél. : 02/250.07.00

Fax : 02/250.07.28

www.institut-bischoffsheim.be

sec.blanchisserie@brucity.education



Entité **Canal**

Rue du Canal, 55-57

1000 Bruxelles

Tél. : 02/211.35.10

Fax : 02/211.35.18

Table des matières

| | |
|--|----------|
| I. Notre missions, nos valeurs | 2 |
| II. Notre identité, notre couleur | 2 |
| III. Nos objectifs | 3 |
| IV. Nos moyens | 4 |
| V. Notre approche pédagogique | 5 |
| VI. Nos actions | 8 |
| Lexique | 9 |

I. Notre mission, nos valeurs

L'**Institut Bischoffsheim**, établissement de la Ville de Bruxelles, adhère pleinement et de façon proactive à la philosophie du décret « Missions » du 24 juillet 1997 dont les objectifs généraux sont :

- œuvrer à la confiance en soi et au développement de chaque élève ;
- permettre l'acquisition de compétences et de savoirs pour contribuer à l'autonomie et à l'insertion économique, sociale et culturelle de tous les élèves ;
- former des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Revendiquant une identité propre, l'école adhère également avec conviction aux valeurs de son Pouvoir Organisateur. Valeurs évoquées dans le projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles.

S'il ne fallait en citer que trois, nous mettrions en avant : neutralité, tolérance, humanisme.

II. Notre identité, notre couleur

Fort d'une expérience de plus de cent cinquante ans, l'Institut Bischoffsheim enseigne des savoirs et des savoir-faire pour permettre à ses élèves de s'engager dans une profession ou de poursuivre des études supérieures. De plus, en privilégiant le respect et l'ouverture sur le monde, il contribue à former des personnes capables de choisir et de construire un projet de vie avec les autres.

L'Institut Bischoffsheim a acquis une belle notoriété par son traditionnel défilé, devenu l'événement « **Bischoff'scène** ». Celui-ci met à l'honneur le savoir-faire et la créativité de nos élèves au travers des productions de toute une année. La volonté de perfection poursuivie par nos enseignants permet de proposer un événement annuel, vitrine des différents talents présents à l'école tant dans la section habillement qu'au sein des sections esthétique et coiffure. De plus, tous les décors sont entièrement imaginés et conçus par notre section artistique. Dans la même démarche, programmes ou affiches sont également le fruit de l'imagination débordante de nos élèves.

Première école belge d'enseignement professionnel pour jeunes-filles, l'Institut Bischoffsheim accueille un public mixte dans une atmosphère conviviale. Pour cela, l'école dispose de deux implantations, distantes de huit cents mètres, situées au cœur de Bruxelles.

L'entité « **Canal** » encadre les élèves du 1^{er} degré et ceux de la 3^{ème} année du 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire.

Le 1^{er} degré (degré d'observation) est composé des deux années du degré commun de l'enseignement général, de la 2^{ème} complémentaire, des classes des deux années de l'enseignement différencié et du DASPA (dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants).

Elle propose également, à partir du 2^{ème} degré (degré d'orientation), des filières de transition technique en arts appliqués, technique et professionnelle de qualification en arts appliqués, en habillement, en coiffure et en esthétique.

L'entité « **Blanchisserie** », quant à elle, propose les mêmes filières à partir de la 4^e année du 2^{ème} degré et au 3^{ème} degré (degré de détermination). Une 7^{ème} année professionnelle donnant accès au CESS et/ou à une certification spécifique est proposée dans chacune de nos options.

Notre projet d'établissement s'inscrit dans une démarche d'écoute, d'ouverture et de convivialité qui nous permet d'accueillir des élèves issus de multiples horizons dans un climat de respect mutuel. En privilégiant la créativité et la prise d'initiative, nous encourageons la participation dynamique de tous afin de créer une ambiance bienveillante dans un cadre que nous souhaitons maintenir à dimension humaine.

Notre pédagogie développe les compétences transversales en créant des ponts entre culture générale, maîtrise technique et relations humaines. Une approche globale, décloisonnée qui repose sur un enseignement par projets et/ou par UAA (unités d'acquis d'apprentissage). Créativité, esprit d'initiative et sociabilité sont stimulés chez nos élèves en les intégrant à certaines démarches spécifiques :

- s'impliquer dans la vie de l'école : vivre ensemble ;
- s'engager dans des thématiques interdisciplinaires : établir des liens pour comprendre les choses ;
- gérer des processus créatifs complexes : avoir des idées et les réaliser.

Pour ce faire, une collaboration étroite entre l'école et les parents est un facteur déterminant.

III. Nos objectifs

D'une manière générale, l'école pratique une pédagogie du projet, renforcée par une pédagogie du soutien et de la motivation, ce qui se traduit par :

- l'attitude encourageante, motivante et bienveillante des enseignants pour que l'élève s'investisse personnellement, se responsabilise ;
- l'éveil à la curiosité de l'élève ;
- la reconnaissance du droit à l'erreur comme étape de l'apprentissage et son utilisation comme source de progrès ;
- l'acquisition progressive de la démarche d'auto-évaluation ;
- l'organisation d'évaluations régulières sur base des compétences, comportant des mises en situation réelles lors des épreuves de qualification ou en stage dans les milieux professionnels ;
- l'intégration de compétences spécifiques qui mènent à la réussite d'épreuves interdisciplinaires.

Dès le 1^{er} degré : « Vivre ensemble pour apprendre »

Permettre aux élèves d'acquérir :

- la maîtrise des socles de compétences de base (CEB pour les classes différenciées, CE1D pour le degré commun) ;
- les bases de la langue française (élèves primo-arrivants).

L'école est un lieu de travail et d'apprentissage collectif qui impose des règles auxquelles l'élève et les parents s'engagent en signant l'adhésion aux règlements et au projet d'établissement. Elle aide donc l'élève à prendre conscience et à entamer la réalisation de son projet de vie scolaire et de vie professionnelle en visant les valeurs suivantes :

- honnêteté, de responsabilité (être engagé, fiable, cohérent, digne de confiance) ;
- respect, de maîtrise de soi, de démarche autonome ;
- respect de l'autre dans ses convictions, de son intégrité physique et morale ;
- solidarité ;
- équilibre entre corps et esprit (voyages scolaires, activités sportives, cours de natation, activités culturelles...).

Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés : « Avoir des idées et les réaliser »

L'Institut Bischoffsheim vise à :

- accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet de vie afin de le rendre autonome dans son travail, mais aussi de le conduire à être acteur dans la vie de son école en développant son sens social ainsi que son esprit démocratique ;
- préparer et former le jeune aux arts appliqués, aux métiers de la mode et de la beauté (coiffure et esthétique) en lui donnant les outils nécessaires qui lui permettront d'accéder au monde de l'emploi. Mais également le préparer aux études supérieures dans les domaines du stylisme, des beaux-arts, du graphisme, de la décoration, de l'architecture ...

IV. Nos moyens

Nos moyens, en constante évolution, se caractérisent par des équipes multidisciplinaires, une infrastructure complète d'ateliers et de locaux spécialisés. Notre organisation s'appuie sur :

- l'instauration de synergies pédagogiques : travail en équipe et évaluations collégiales ;
- l'intervention de collaborateurs extérieurs : entreprises, asbl, clients, parents, anciens élèves ;
- l'adaptation du calendrier en fonction des projets : ateliers, stages, modules, extra muros en journée ou en soirée, séjours en Belgique ou à l'étranger proposés sur base volontaire par les enseignants, événements...

Infrastructure

L'implantation « **Canal** » comprend des locaux spécifiques aux arts, un local informatique, un salon de coiffure. Certaines classes sont équipées d'un TBI (tableau blanc interactif).

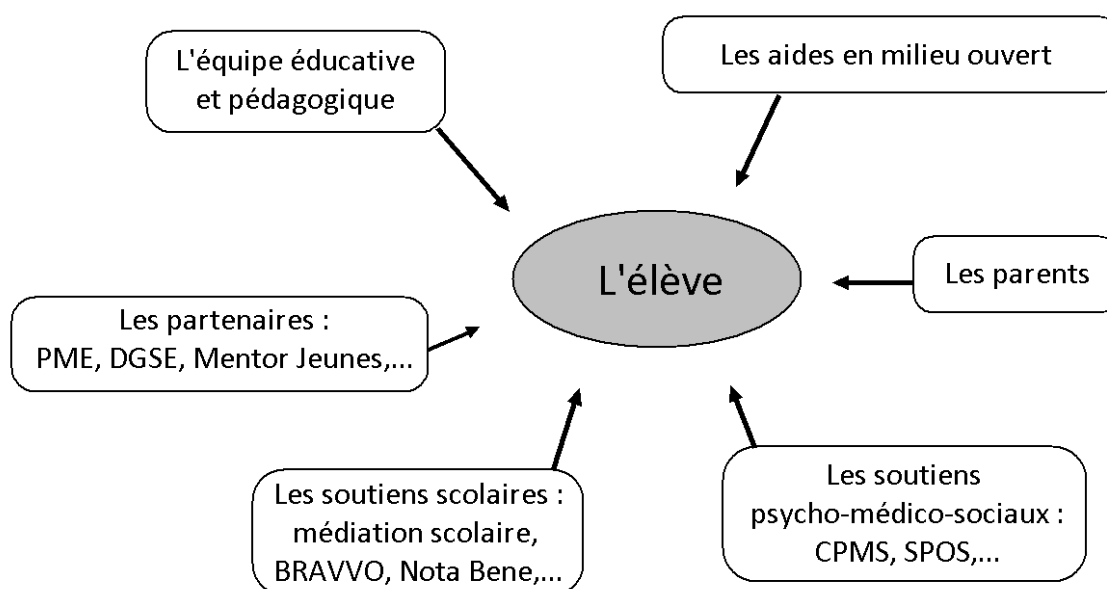
L'espace « **Blanchisserie** » comprend des classes polyvalentes, des locaux informatisés, des classes équipées d'un TBI (tableau blanc interactif) ou d'un projecteur multimédia, un grand nombre d'ateliers spécifiques aux options (peinture, menuiserie, croquis, infographie, impression sur bâches et tissus, dessin technique informatisé, confection, stylisme...), des salons de coiffure, des instituts de beauté...

Ressources humaines

1. Une équipe éducative et pédagogique informée, consciente de ses responsabilités, soucieuse de perfectionner le contenu et les méthodes de son enseignement, ce qui implique :

- une réflexion sur la méthodologie, ce qui donne lieu à une adaptation permanente de nos outils pédagogiques et des techniques ou méthodes utilisées ;
- la pratique de l'interdisciplinarité et du travail en équipe.

2. Synergies et collaborations.



V. Notre approche pédagogique

1. Notre processus pédagogique.

Notre ligne pédagogique est basée sur un processus permettant à l'élève de se construire au travers de projets ou prestations. Ceux-ci, mis en place dans le but de favoriser l'interdisciplinarité, donnent du sens à l'apprentissage.

La formation commune participe à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire dispensés dans le respect des programmes imposés. L'accès à la connaissance favorise l'ouverture sur le monde et enrichit la culture générale. Associée à la formation spécifique en OBG (option de base groupée), elle assure à l'élève une formation complète. Celui-ci peut alors prétendre, en fin de parcours, à l'acquisition du CE (Certificat d'Études) et/ou du CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) selon les filières proposées.

2. Périodisation.

L'année scolaire comprend trois périodes. Chaque période donne lieu à l'établissement d'un bulletin. Toutefois, à l'approche du congé d'automne, les élèves (à l'exception des élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années) reçoivent un pré-bulletin.

Le pré-bulletin a pour objectifs :

- d'évaluer les prérequis des élèves ;
- de les informer sur le contenu des cours, les compétences développées et le mode d'évaluation ;
- de leur rappeler les aspects règlementaires de l'Institut ;
- de les orienter sur la suite de leur parcours, si nécessaire.

D'une manière générale, la séquence d'une année scolaire ou d'une période (selon l'ampleur des projets) se présente comme suit :

- informer et motiver : il est proposé à l'élève un projet ou des prestations pour lesquels sont définis la finalité, les objectifs, les attentes, et, déterminées les compétences visées ;
- exercer, pratiquer, corriger : l'élève entame le projet. Il développe ses compétences. Une évaluation formative continue lui permet de recadrer son investissement ;
- évaluer : le résultat et la démarche sont évalués collégalement. L'élève en retire les enseignements ;
- remédier : si nécessaire, l'élève a la faculté de combler ses lacunes dans certaines compétences.

3. Éléments spécifiques au processus pédagogique de Bischoff'.

Au 1^{er} degré :

L'Institut Bischoffsheim délivre :

Pour les élèves ayant obtenu le CEB :

- Le **Certificat d'Enseignement du premier degré (CE1D)** obtenu en fin de 2^{ème} commune ou complémentaire du degré commun.

Pour les élèves n'ayant pas obtenu le CEB :

- Le **Certificat d'Études de Base (CEB)** obtenu en fin de 1^{ère} ou de 2^{ème} année différenciée.

Pour les élèves primo-arrivants (DASPA) :

- des classes passerelles sont développées au sein de l'école depuis 1999 ;
- la moitié de l'horaire est consacrée à l'apprentissage intensif du FLE (français langue étrangère) tant à l'oral qu'à l'écrit. Des collaborations extérieures et la mise en place de projets concrets nous permettent de placer les jeunes en situation favorable mais aussi de les sécuriser ;
- après une période variant d'une semaine à 12 mois, avec un maximum de 18 mois, les élèves sont intégrés dans la classe correspondant à leur niveau.

Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés :

Les élèves ont le choix entre quatre sections : arts appliqués, coiffure, esthétique et habillement.

➤ Arts appliqués.

- Enseignement de transition option arts appliqués (3-4-5-6 TTr) :
 - préparation à tout type d'enseignement supérieur ;
 - délivre un **CESS**.
- Enseignement technique de qualification option arts appliqués (3-4-5-6 TQA) :
 - préparation à tout type d'enseignement supérieur et spécifiquement à l'artistique (arts du tissu, publicité-étalagiste, infographie, graphisme...) ;
 - délivre un **CESS**.
- Enseignement professionnel option arts appliqués (3-4 PA) :
 - préparation au 3^{ème} degré ;

- délivre un **CE2D**.
 - Enseignement professionnel option assistant(e) en décoration** (5-6 PA) :
 - donne accès à la profession ou à une 7BPA ;
 - délivre un **CE** et un **CQ6**.
 - Enseignement professionnel option étalage (7BPA)* :
 - donne accès à la profession ou aux études supérieures ;
 - délivre un **CESS** et un **CQ7**.
- Coiffure.
- Enseignement professionnel option coiffeur(euse)* (3 PC, 4 LC, 5-6 PC) :
 - donne accès à la profession de coiffeur(euse) H/F ;
 - délivre un **CE** et un **CQ6**.
 - Enseignement professionnel option coiffeur(euse) manager* (7BPC) :
 - donne accès à l'installation comme patron(ne) coiffeur(euse) H/F ;
 - délivre un **CESS** et un **CQ7**.
- Esthétique.
- Enseignement technique de qualification option esthéticien(ne)* (3 TQE, 4 EQE, 5-6 TQE) :
 - préparation à un emploi qualifié en esthétique ;
 - délivre un **CESS** et un **CQ6**.
 - Enseignement professionnel complémentaire option complément en esthétique à orientation artistique (7BPE) :
 - donne accès à la profession de maquilleur(euse) spécialisé(e) ;
 - délivre un **CESS** et/ou une **ATT 7P**.
- Habillement.
- Enseignement technique de qualification option agent(e) technique en mode et création* (3-4-5-6 TQH) :
 - préparation à l'enseignement supérieur
 - délivre un **CESS** et un **CQ6**.
 - Enseignement professionnel option agent(e) qualifié en confection* (3-4-5-6 PH) :
 - donne accès à la profession
 - délivre un **CE** et un **CQ6**.
 - Enseignement professionnel option complément vêtements de travail et de loisirs (7 BPH) :
 - donne accès à la profession ;
 - délivre un **CESS** et un **CQ7**.

* Options correspondant à un profil de formation

VI. Nos actions

Bischoffsheim est une école qui vit de projets et de partenariats englobant tous les degrés et toutes les sections. Chaque action est une carte de visite qui fait la renommée et la réputation de notre Institut.

Nos actions nous permettent d'assurer une transition harmonieuse :

- entre l'enseignement primaire et secondaire en organisant des journées d'accueil, des portes ouvertes, des classes de dépassement et de découverte, des activités extérieures à l'école organisées dans le cadre des programmes d'études (expositions, activités communes avec le maternel et le primaire...);
- entre l'enseignement secondaire spécialisé et le secondaire ordinaire en intégrant des jeunes dont le cursus s'est déroulé dans les types 7 et 8 (malentendant, malvoyant...);
- entre l'enseignement secondaire et le monde de l'entreprise en établissant des liens privilégiés avec le milieu professionnel (stages, visites d'entreprises, interventions de partenaires extérieurs, jurys de qualification...);
- entre notre école et l'enseignement supérieur en préservant une synergie avec celui-ci et en préparant nos élèves à des méthodes de travail appropriées (la prise de notes, le sens de l'organisation, l'esprit de recherche...);
- entre notre école, les centres CLPS (centres locaux de prévention de la santé) et les plannings familiaux des environs sont organisées des rencontres favorisant la santé et le développement affectif des jeunes (**EVRAS**, décret du 12 juillet 2012). Des animations sont dispensées à différents moments du cursus afin d'aborder ces problématiques. Il s'agit d'accompagnement de chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale favorisant les connaissances nécessaires à l'épanouissement, la capacité critique, le savoir-faire et le savoir-être (estime de soi, comportement préventif, acceptation de l'autre, identité sexuelle...);
- vers une intégration des élèves des classes DASPA dans le système scolaire et la société civile belge, en organisant, en partenariat avec l'asbl BRAVVO, un accompagnement des élèves, un accueil et une information aux parents ainsi que des partenariats-projets dans les classes.

Lexique

ATT 7P : l'Attestation de Compétences complémentaires au certificat de qualification de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire ordinaire.

CE : Certificat d'Études de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire professionnel.

CE1D : Certificat d'Enseignement du premier degré.

CE2D : Certificat d'Enseignement du deuxième degré.

CEB : Certificat d'Études de Base.

CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

CQ6 : Certificat de Qualification de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire.

CQ7 : Certificat de Qualification de 7^{ème} année de l'enseignement secondaire.

Les **évaluations collégiales (EC)** sont ponctuelles et clôturent chaque période de l'année scolaire dans les sections arts appliqués et habillement. Elles regroupent l'ensemble des professeurs de cours pratiques et plusieurs professeurs de cours généraux. Ils évaluent les prestations ou productions thématiques de chaque élève et permettent de situer celui-ci dans l'acquisition de compétences ou, le cas échéant, d'envisager la remédiation.

Le **stage civique** de trente heures dans des structures telles que bibliothèques, maisons de repos, maisons de jeunes, etc. afin de permettre aux élèves de 5^{ème} année de prendre conscience de la réalité urbaine dans laquelle ils évoluent. Ce stage civique sera préparé dès la 4^{ème} année au travers d'ateliers philosophiques et citoyens. Au terme de ce stage, les élèves feront un état de leur expérience et présenteront le portrait d'une personne dans son univers social.

Les **stages en entreprise** ont pour principal objectif de confronter l'élève au milieu professionnel et de lui offrir un apprentissage complémentaire. Ils sont obligatoires pour les options correspondant à un profil de formation et se déclinent sous trois types : observation - initiation, pratique accompagnée, pratique en responsabilité. Ils s'organisent selon le décret du 05 décembre 2013, dès la quatrième année.

Les périodes de stage sont fixées annuellement et soumises à un règlement spécifique selon les sections. Ils peuvent être en tout ou en partie organisés durant les périodes de vacances.

Les **épreuves de qualification** sont obligatoires pour l'ensemble des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement qualifiant fréquentant une option correspondant à un profil de formation. Les certificats de qualification (CQ6 ou CQ7) sont délivrés sur décision d'un jury de qualification dont la composition est définie par l'A.R. du 29 juin 1984.

La **certification par unités d'apprentissage (CPU)** est un dispositif de refonte de l'enseignement qualifiant mis en place, en 2011, par le Cabinet de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce dispositif propose une formation complète menant à un métier que l'élève parcourt en validant progressivement ses acquis dans les cours de l'OBG (option de base groupée) et en étant certifié sur le résultat final. Le redoublement est interdit (sauf cas exceptionnels) et remplacé par une remédiation permanente. Au sein de notre établissement, 3 profils de métiers sont en CPU.

Le **travail de fin d'année (TFA)**, destiné aux 6TQA, est une production artistique libre, innovante et personnelle visant à évaluer la synthèse des compétences acquises d'un élève au terme de son cursus scolaire, à valoriser son autonomie et à le préparer aux études supérieures.

Adresses de références :

<https://www.institut-bischoffsheim.be/>



Institut Bischoffsheim 2018



Bischoff_2018